

DYPA

Dynamiques patrimoine et culture

APPEL : "LES SCÈNES MUSICALES ET LEURS PUBLICS EN FRANCE (XVIII^e- XXI^e SIÈCLES)"

Colloque international et interdisciplinaire organisé par Théorie des arts et des littératures sous la modernité (CNRS, ENS, Paris 3) et le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (Université de Versailles Saint-Quentin).

Date limite : lundi 30 juin 2014

Opéra-Comique
1 Place Boieldieu
75002 Paris

Depuis le développement des scènes musicales sous l'Ancien Régime jusqu'aux applications les plus récentes de la notion de démocratisation culturelle, le rôle du public n'a cessé d'interroger les chercheurs (historiens, musicologues, littéraires, historiens d'art, sociologues, anthropologues, etc.) et les professionnels du spectacle, qui peinent à en cerner les contours et à en proposer une définition. Consubstantiel au spectacle, le

public – ou plus exactement les publics – constitue une masse mouvante, cantonnée dans l’imaginaire collectif à un rôle passif. Or, depuis les revendications du droit de siffler à l’opéra jusqu’aux appels à monter sur scène, en passant par la légitimation des artistes via la pratique des "début", les publics semblent au contraire être partie prenante du spectacle musical. Dans ces conditions, le terme même de spectateur mérite d’être revisité à la lumière de la spécificité des scènes musicales, lesquelles, en proposant des œuvres alliant texte et musique, convoquent tous les sens et font de la représentation une expérience particulière.

La question de l’horizon d’attente des publics des scènes musicales et des réponses apportées par les artistes et les institutions qui les accueillent doit elle aussi être interrogée – qu’il s’agisse des fameuses querelles du XVIII^e siècle, des sifflets qui accueillent au siècle suivant des chanteurs jugés trop peu impliqués sur scène ou des bagarres éclatant de nos jours entre rockstars et membres du public.

Si des travaux récents ont mis l’accent sur la notion de réception, conférant aux publics la place qu’ils méritent, la spécificité des publics des scènes musicales reste à interroger. Ceux-ci peuvent-ils être appréhendés en tant qu’entité particulière ? Quelles interactions observe-t-on entre la salle et la scène ? La limitation de l’étude au cadre français implique-t-elle des caractéristiques propres à ce territoire ? Quelles sont ainsi les conséquences de l’"exception culturelle française" ? En quoi les publics français se distinguent-ils de leurs homologues européens ?

L’ambition de ce colloque, volontairement interdisciplinaire, est de parvenir à faire émerger les caractères propres des publics des scènes musicales en France sur le temps long. En se limitant aux scènes musicales, entendues comme l’ensemble des spectacles mêlant texte et musique (théâtre lyrique sous toutes ses formes, concerts de variété et de musiques actuelles, etc.), il permettra d’identifier des modalités particulières de l’expérience du spectacle. De plus, en prenant la France comme cadre d’étude, il en déterminera les caractéristiques nationales.

Les propositions de communication pourront s’inscrire dans chacun des grands axes autour desquels s’organisera la réflexion :

1. Définition, composition, évolution des publics
2. Les publics au sein de l’économie des scènes musicales
3. Les espaces du public : accueil, salles, espaces de convivialité
4. Les comportements du public
5. Réception et horizon d’attente
6. Les représentations du public
7. Approches comparées : autres types de spectacle, autres pays

Conditions de soumission

Les propositions de communication devront être envoyées par mail **avant le 30 juin 2014** aux trois adresses suivantes :

solveig.serre@gmail.com ; caroline.panel@gmail.com; jeanclaudeyon@wanadoo.fr

Télécharger le texte de l'appel complet [PDF - 63 Ko]

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Direction scientifique

Caroline Giron-Panel (BnF)

Solveig Serre (THALIM, CNRS)

Jean-Claude Yon (CHCSC, Université de Versailles Saint-Quentin)

Comité scientifique

Philippe Bourdin (CHEC, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand)

Christophe Charle (IHMC, Paris 1)

Caroline Giron-Panel (BnF)

Sylvie Jacq-Mioche (Opéra national de Paris)

Olivier Lexa (Venetian Centre for Baroque Music)

Jérôme Pesqué (ODB-Opera)

Cécile Prévost-Thomas (LACES, Université de Bordeaux)

Françoise Rubellin (AMO, Université de Nantes)

Solveig Serre (THALIM, CNRS)

Jean-Claude Yon (CHCSC, Université de Versailles Saint-Quentin)

Institutions partenaires

École nationale des chartes, Centre Jean-Mabillon, Venetian Centre for Baroque Music, Opéra-Comique